

Côté *Fleuré*

Magazine municipal **2019**



des envies, des idées, des projets !



Mairie

Route de Poitiers

86340 Fleuré

05 49 42 60 15

contact@fleure86.fr

www.fleure86.fr

Tirages

550 exemplaires

Directeur de Publication

Vivian Perroches

Coordinateur

Florence Tucholski

Commission de rédaction

Corinne Bond

Laurence Dos Anjos

Andrée Gerland

J. François Neveu

Marie Pinoges

Catherine Tardy

Les bénévoles des associations

T. Montassier

Composition

graphique et impression

Sipap-Oudin

Crédits Photos

E. Sansiquier

C. Tardy

B. Vrignaud

Les bénévoles des associations



REMERCIEMENTS

Merci aux partenaires qui soutiennent la diffusion de "Côté Fleuré", nous permettent de concrétiser nos projets et d'assurer les services à la charge de notre collectivité. Merci aux associations d'avoir partagé la rédaction de ce nouveau bulletin.



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	p. 5
FLEURÉ AUTREFOIS	p. 6
VIE MUNICIPALE	p. 7
Rétrospective 2018.....	p. 7
Budget.....	p. 8
Personnel.....	p. 9
Conseil communal des jeunes.....	p. 9
Commission scolaire.....	p. 10
Commission cimetière.....	p. 11
Commission bâtiments.....	p. 12
Commission communication.....	p. 13
Commission voirie.....	p. 14
Commission urbanisme.....	p. 15
VIE COMMUNAUTAIRE	p.16
VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE	p. 18
Bibliothèque.....	p. 18
Valorisation du bénévolat.....	p. 19
Le grand pouvoir des « petits riens ».....	p. 19
Associations communales.....	p. 19
Associations communautaires.....	p. 25
Association Coup de pouce.....	p. 25
VIE PRATIQUE	p. 26
Calendrier des manifestations.....	p. 31
Numéros utiles.....	p. 32
DÉTENTE FLEURÉENNE !!	p. 30

LE PANIER FLEUREEN

05 49 42 69 96 14 route de Poitiers 86340 FLEURE

ALIMENTATION
PRESSE **TABAC** **TABAC**

ALIMENTATION
TABAC **TABAC**

PRESSE

Lundi Mardi Jeudi Vendredi
7h30 - 12h30 / 15h - 19h30

Samedi
8h - 12h30 / 15h - 19h30

Mercredi
7h30 - 12h30

Dimanche
8h - 12h30



ECO Energy Vogue

**INSTALLATION
ENTRETIEN - VENTE**

REFECTION PISCINE

**LIG PANEL PHOTO
DESIGN REVERSIBLE**

**POMPES À CHALEUR - CLIMATISATION
RÉVERSIBLE - CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE**

E-mail : contact@eev86.com
<https://www.facebook.com/ecoenergyvogue86>
 web : eev86.com
 ☎ 06 74 52 04 74 - 86340 FLEURÉ



**CLIMATISATION
CHAUD ET FROID**

**REVERSIBLE
AIR-AIR DAIKIN**

**POMPE A CHALEUR AIR
EAU SUR PLANCHER**

CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



Ets DINET

05 49 46 20 84

dekra.dinet@orange.fr

12, rue du Petit Roc-Fer - 86280 SAINT-BENOÎT



Chers Administrés,

Comme chaque année, le bulletin municipal, réalisé de main de maître par la Commission Communication fait son apparition pour vous informer des activités, des manifestations et des réalisations de l'année écoulée.

Parmi les évènements marquants nous avons reçu les Fleuréens de l'Orne le 7 juillet au moment des Fleuréades organisées par le Comité d'Ani-

mation ; pendant deux jours, environ 7 000 personnes se sont rendues au Guillé pour la Fête de la Terre ; le 1^{er} septembre nous avons inauguré l'aménagement du centre bourg.

2018 a été marqué par de nombreux travaux d'investissement :

- à l'école : réfection des toilettes, peintures intérieures et extérieures refaites, changement des portes et des fenêtres à la cantine, achat de matériel informatique (ordinateurs, tablettes...).
- à l'église, le parvis a été goudronné.
- à la salle polyvalente, l'éclairage a été modifié (LED), une porte intérieure rigide et coulissante a été installée. Les murs extérieurs ont été ravalés.

2018 a vu également la construction de nouvelles cavurnes dans le cimetière, l'achat de matériel et de mobilier urbain (bancs, fauteuils...), l'installation d'un monobloc WC sur le parking poids lourds, la création d'une aire de jeux à côté du city stade avec tables de ping-pong, de pique-nique, et de bancs.

Comme vous pouvez le constater, nous poursuivons nos actions d'aménagement et d'embellissement pour faire de Fleuré une commune où il fait bon vivre.

2018 c'est toujours et encore des incivilités (abri de bus vandalisé, panneaux de signalisation et publicitaires cassés, dégradations au stade...). Le dispositif de participation citoyenne se met en place. Le 1^{er} juin se tenait la 1^{ère} réunion d'information, une seconde réunion le 13 septembre a été nécessaire. J'ai signé le protocole de mise en place du dispositif avec la gendarmerie. 18 référents ont été retenus, merci à eux pour leur implication dans ce projet.

Je terminerai en vous souhaitant à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles de Bonnes Fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2019.

Le Conseil Municipal ainsi que le personnel vous donnent rendez-vous à la salle René Taudière le samedi 12 janvier 2019 à 18 h 30 pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Vivian Perroches
Maire



Équipe Municipale : Vivian Perroches, Catherine Tardy, Yannick Jaucen, Evelyne Sansquier, Denis Lacour, Corinne Bond, Jacques Desplebin, Florence Tucholski, Yann Meheux-Driano, Laurence Dos Anjos, Jean-François Neveu, Andrée Gerland, Annette Henault - Absents Carole Gremillet, Wilfried Charles.

Les élus se sont engagés à être au plus près de vos préoccupations et à votre écoute. Ensemble, ils s'attachent au bien-être et bien-vivre à Fleuré.

Travaux
d'Aménagement
Intérieur Extérieur
Peinture, Maçonnerie
Bricolage divers
Espaces Verts
Entretien
Parcs et Jardins
Travaux de clôture

Atout Services

Stéphane LAFAYE

Tél: 06.29.93.70.84

86340 FLEURE

MAÇONNERIE – ENDUIT
Neuf - Rénovation

BCRM

La Coudralière
86340 FLEURE

05 49 18 98 09
sarl.bcrm@orange.fr

SIREN 789 020 591 – NAF 4399C

IL Y A 100 ANS

Depuis 1912, l'équipe municipale est inchangée. Les élections avaient lieu tous les 4 ans avant la guerre. Les prochaines seront en 1919 (celles de 1916 n'ayant pas eu lieu).

Il y a 3 réunions du Conseil Municipal au cours de cette année 1918.

- La première réunion a lieu le 24 mars 1918, à 6 h du soir, c'est un dimanche ! Elle s'intéresse principalement aux aides à accorder à certaines familles. Ce sont des familles nombreuses, ou bien des familles dont certains membres sont malades et les moyens pour les soigner font défaut, ou bien ce sont des femmes en couches.
- La deuxième réunion se déroule le 2 juin à 14 heures. Elle est consacrée principalement au budget, pour approuver les comptes de 1917 : les recettes s'élèvent à 4 458.6 fr, les dépenses à 4 241.52 fr soit un excédent de recettes de 217.08 fr. Le budget primitif de 1919 s'élève à 4 656.48 fr et le budget vicinal, pour cette même année, est de 1 910.14 fr.
- La troisième réunion est celle de la session de novembre, et se tient le 1^{er} décembre à 14 heures. Le 1^{er} point traite de la proposition des noms des répartiteurs qui sont chargés de répartir certains impôts entre les contribuables. Le deuxième point étudié est le projet d'abonnement au Journal Officiel ; en effet, c'est dans ce dernier que sont indiquées les instructions ministérielles réglant la situation des mobilisés et les questions s'y rattachant.

Bien que l'armistice soit signé le 11 novembre 1918, tous les mobilisés ne sont pas rentrés, les retours vont s'échelonner tout au long de l'année 1919.

L'ÉGLISE SAINT MARTIN

L'existence d'une église à Fleuré est ancienne, elle est mentionnée au XI^e siècle comme étant une dépendance de l'abbaye de Nouaillé, tout comme la chapelle Saint-Thibault. Cette église était implantée de l'autre côté de la route par rapport à sa position actuelle. Celle que nous connaissons aujourd'hui a été reconstruite suite à une décision prise en 1895 par le Conseil Municipal, en raison de sa vétusté. L'architecte choisi est M. Boutaud. La première pierre a été posée en juillet 1896 ; pour sa reconstruction, des éléments de décors ont été réemployés, notamment des modillons au-dessus du portail.

La décoration intérieure est constituée de diverses statues : dans la nef, ce sont Saint Hilaire, Saint Antoine de Padoue et Saint Martin ; de plus le Sacré-Cœur se trouve sous le crucifix. Dans le chœur, nous trouvons Notre-Dame de Lourdes à gauche et Sainte Thérèse à droite ; au chevet ce sont Saint Jean-Baptiste et Sainte Radegonde. Une piéta du XVI^e ou XVII^e siècle, complète cette liste. Les vitraux sont un élément de décor important. Les trois du chevet ont été réalisés à Mortagne sur Sèvre par Degas en 1956 ; celui du centre représente une crucifixion, celui de gauche le baptême de Clovis à Reims et celui de droite le partage du manteau de Saint Martin. Dans le transept gauche, un des deux vitraux est réalisé par Bordereau à Angers en 1956, il représente une croix rayonnante, un panier rempli d'hosties et un poisson (rappel de la Multiplication des pains citée dans les Évangiles). Le petit tombeau, à l'extérieur date du XII^e siècle.




**ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE
PLOMBERIE - SANITAIRE**

Jérôme BEAUJANEAU

1, Résidence de la Croix Cambos
86340 NIEUIL L'ESPOIR
Tél : 05 49 42 65 14 - Fax : 05 49 42 47 74
e-mail : info@sarl-beaujaneau.fr

**SARL Gilbert
BEAUJANEAU**

*Afin de contribuer au respect de la nature,
merci de n'en primer ce journal qu'en cas de nécessité.*

Philippe Blanc
Primeur

Zone Anthyllis - 86340 Fleuré
tél. 06 65 22 79 31



RÉTROSPECTIVE 2018



13 janvier - Cérémonie des vœux



Février - Fleuré sous la neige



24 février - Repas du CCAS



30 mars - Accueil des nouveaux habitants



24 juin - Le FCF remporte la coupe Louis David

Mariages : 5
Pacs : 7
Naissances : 13
Décès : 8



7 juillet - Réception des Fleuréens de l'Orne



18 août - 14^e édition de la Fête de la Terre



1^{er} septembre - Inauguration de l'aménagement du centre bourg



5 novembre - Signature du dispositif Participation citoyenne

BOUCHET JEAN-LOUIS
PORT : 06 - 27 - 35 - 72 - 56 - 86800 TERCÉ

TOUS LES LUNDIS APRÈS-MIDI À FLEURÉ : (en saison)

- VENTE DE PLANTS DE LÉGUMES
- ARBUSTES ...
- ET DE FLEURS
- ARBRES FRUITIERS

La Qualité pour Tous les Budgets

MAISONS BOUTILLET

Constructeurs de Maisons Individuelles depuis 1948

Tel : 05 49 46 37 16

www.maisonsboutillet.fr

BUDGET

Le budget se compose de deux sections distinctes :

- la section d'investissement reprend toutes les dépenses destinées à réaliser des équipements. Le programme d'investissement est élaboré selon les priorités de l'équipe municipale.
- la section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement et à l'entretien courant de la collectivité (achats, salaire du personnel, CCAS, subventions...).

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
chapitre	désignation	montant	%
11	charges à caractère général	260 300	20
12	charges de personnel et frais assimilés	338 200	26
14	atténuation de produits	19 210	1
65	autres charges de gestion courante	243 610	19
66	charges financières	18 180	1
67	charges exceptionnelles	580	0
22	dépenses imprévues	50 680	4
23	virement à la section d'investissement	375 670	29
42	opération d'ordre transfert entre sections	4 330	0
		1 310 760	100

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
chapitre	désignation	montant	%
13	atténuation de charges	500	0
70	produits de services, domaine et ventes diverses	47 800	4
73	impôts et taxes	354 720	27
74	dotations, subventions et participations	174 540	13
75	autres produits de gestion courante	8 010	1
76	produits financiers	10	0
77	produits exceptionnels	1 000	0
002	excédent de fonctionnement reporté	724 180	55
		1 310 760	100

DÉPENSES INVESTISSEMENT			
chapitre	désignation	montant	%
001	solde d'exécution reporté	396 255	41
16	emprunts et dettes assimilés	56 080	6
20	immobilisations incorporelles	0	0
21	immobilisations corporelles	388 815	41
23	immobilisations en cours	65 450	7
45	comptabilité distincte rattachée	8 000	1
020	dépenses imprévues	38 000	4
		952 600	100

RECETTES INVESTISSEMENT			
chapitre	désignation	montant	%
10	dotations, fonds divers et réserve	405 040	43
13	subventions d'investissement	167 560	18
16	emprunts et dettes assimilés	0	0
001	excédent d'investissement reporté	0	0
21	virement de la section de fonctionnement	375 670	39
40	opérations d'ordre de transfert	4 330	0
41	opérations patrimoniales	0	0
		952 600	100



FOURNITURES AUTO - PL - OUTILLAGES
ÉQUIPEMENT GARAGE - PEINTURE CARROSSERIE
ACCESSOIRES

430 rte Limoges - 86550 MIGNALOUX-BEAUVOIR
Tél. 05 49 44 02 34 - email : magasin@bpa86.com

Concessionnaire TRACTEURS




sas.robin@fr.oleane.com

Siège social : 14 Route de Joussé
86250 SAINT-ROMAIN
 ☎ 05 49 87 06 93
 Fax 05 49 87 20 85

Succursale: 2 Rue des Eaux Claires
16230 FONTCLAIREAU
 ☎ 05 45 20 35 91
 Fax 05 45 22 79 47

PERSONNEL



Christelle Viturat,
école



Françoise Méheux-Driano,
école



Catherine Robert,
bibliothèque



Isabelle Joseph,
école



Isabelle Painault,
cantine



Sabrina Imbert,
école



Madeline Tromas,
secrétariat de mairie



Maude Vachon,
secrétariat de mairie



Didier Joyeux,
services techniques



Didier Hervoche
services techniques

Dix agents (8 femmes - 2 hommes) assurent le bon fonctionnement des différents services municipaux.

Pour pallier à leur absence, le personnel de l'ENVOL a été sollicité à raison de 315 h de janvier à novembre contre 670 h en 2017.

Courant 2019, le régime indemnitaire sera modifié par la mise en place d'un nouveau dispositif indemnitaire de référence obligatoire. Il s'agit d'un régime indemnitaire composé de deux primes : l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), versée mensuellement et un complément indemnitaire annuel (CIA).

Le personnel a encadré cinq stagiaires (stage découverte et diplômes divers).

CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

UN NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL DES JEUNES

Lors de sa séance du 28 novembre 2018, le conseil municipal a installé le conseil communal des jeunes qui œuvrera pendant 3 ans :

Membre de droit :

Vivian Perroches, maire

Pour la municipalité :

Titulaires :

- Florence Tucholski, adjointe
- Corinne Bond, conseillère municipale

Suppléants :

- Andrée Gerland et Jean-François Neveu, conseillers municipaux.

Jeunes :

- Cathy Corbon, Kali Billot, Marie Pinoges
- Florent Dabert, Sébastien Dabert, Robin Krizmanic.



DES JEUNES PRÉSENTS SUR LE TERRAIN

Cette année 2018, le Conseil Communal des Jeunes a participé à plusieurs activités :



- Samedi 24 février : aide à servir le repas du CCAS
- Samedi 17 mars : visite de la bibliothèque et rencontre avec Catherine Robert



- Mercredi 18 avril : visites du Centre de Tri à Sillars et du Centre d'enfouissement des déchets à Gizay



- Samedi 7 juillet : journée amicale avec les Fleuréens de l'Orne (61).
- Samedi 1^{er} septembre : inauguration du centre bourg.



- Dimanche 11 novembre : lecture lors de la commémoration du 11 novembre Il a choisi avec la Municipalité et selon les budgets, la couleur des peintures des couloirs et des toilettes de l'école, de l'achat du matériel et de l'aménagement du city stade, de nouvelles décorations de Noël.

COMMISSION SCOLAIRE

ÉCOLE

École publique maternelle et primaire Yannick DREUX - Impasse des Tilleuls 86340 Fleuré - tél : 05 49 59 19 53
 Directeur : M. Thierry CLEMENT

122 élèves répartis dans 5 classes.

- **Classe de Petite Section**
 composée de 20 élèves
 Enseignantes : Mme Bernard-Barrucand et Mme Chassat
 ATSEM : Mme Méheux-Driano
- **Classe de Moyenne Section / Grande Section**
 composée de 14 MS et 13 GS
 Enseignants : M. Clément et Mme Chassat
 ATSEM : Mme Viturat et Mme Imbert
- **Classe de CP / CE1**
 composée de 16 CP et 9 CE1
 Enseignante : Mme Cavallo
- **Classe de CE1 / CE2**
 composée de 6 CE1 et 19 CE2
 Enseignante : Mme Meslier
- **Classe de CM1 / CM2**
 composée de 10 CM1 et 15 CM2
 Enseignantes : Mme Lecoq et Mme Chassat



GARDERIE ET CANTINE

Lors de sa séance du 29 août 2018, le conseil municipal a revu le règlement intérieur cantine-garderie. Il est consultable sur le site Internet de la commune www.fleure86.fr ou en mairie ainsi que les menus de la semaine.

• Cantine

Lors de sa séance du 6 Juin 2018, le conseil municipal a renouvelé la société SPRC pour la fourniture des repas.

• Équipement

Le matériel informatique a été enrichi de trois portables et dix tablettes avec valise.

• Scolarisation des hors communes

Lors de sa séance du 6 juin 2018, le conseil municipal a retenu un seul et unique critère donnant accès à la scolarisation à Fleuré pour des enfants résidant hors commune : construction ou achat immobilier sur la commune.



NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

Ces activités sont reconduites pour les classes de primaire le mardi et le jeudi de 15h45 à 16h40. L'année scolaire est découpée en 4 périodes, pour chacune d'elles plusieurs groupes d'élèves sont constitués afin de participer aux différents ateliers (relaxation, initiation à la photo numérique, activités artistiques, quilling, origami).

REPAS DE NOËL

Pour fêter l'arrivée des vacances de Noël et les fêtes de fin d'année, la municipalité, aidée par les membres de l'APE, reçoit les enfants de l'école et les enseignants à la salle des fêtes pour un repas amélioré. L'après-midi se poursuit par un spectacle gratuit qui permet d'attendre la venue du Père-Noël et se termine par un goûter offert par l'APE.



SARL Remy Courbier

SAVIGNY L'ÉVESCAULT
 Tél. 05 49 56 52 77
 Fax 05 49 45 91 34

VENTE DE MATÉRIEL NEUFS & OCCASIONS
 sarl.courbier.remy@wanadoo.fr
 www.courbier-motoculture.fr

Fabien DAOUX

Electricité Générale
 Travaux d'installation électrique

daoux.elec@gmail.com

06 77 81 36 14

86800 TERCÉ

Siret 840 153 928 00014

COMMISSION CIMETIÈRE

Procédure de reprise des tombes perpétuelles en l'état d'abandon : cette étude permet de dresser un état des lieux, de mettre en conformité le cimetière communal au regard des obligations de gestion prescrite par le Code Général des Collectivités Territoriales.

Dans le cadre des procédures de restructuration et de mise en conformité du cimetière, il est important que les familles des défunts concernés se manifestent en mairie.

Elles sont invitées à se faire connaître, l'objectif étant de régulariser, pour celles qui le souhaitent, la situation de leur sépulture. Elles devront justifier d'un titre de concession et manifester leur intention de rénover le monument si son état le justifie. Au terme de la procédure, la commune pourra alors reprendre les tombes dont la situation n'aura pas été régularisée, libérant ainsi des terrains. Elle procédera à la reprise des sépultures en l'état. Notre cimetière sera conforme à la réglementation en vigueur tout en conservant le respect dû aux défunts et à leurs familles.

Mission de la commission

Il a été nécessaire et obligatoire de reprendre la procédure citée ci-dessus.

Les membres de la commission et les secrétaires de mairie ont effectué ce travail qui consiste à :



- recenser les tombes abandonnées,
- réaliser le plan du cimetière,
- rechercher les familles.

À ce jour, 29 tombes peuvent être reprises. Un avis de publicité a été émis et affiché au cimetière et à la mairie. Des procès-verbaux ont été établis et les tombes pancartées.

Les reprises ne seront effectives qu'à l'issue de la procédure. Les tombes des soldats Allemands, des morts pour la France et des personnes inhumées depuis moins de 30 ans ne peuvent être reprises.

L'inventaire des tombes des soldats « morts pour la France » a été réalisé par le Collectif cantonal 14-18 avec l'aide précieuse de quelques personnes. En août 2017, les cimetières de la Communauté de Communes ont été photographiés par un drone. Des plaques mémorielles ont été réalisées et installées pour le 11 novembre 2018.



Révision des tarifs

Lors de sa séance du 29 octobre 2018, le conseil municipal a approuvé les tarifs applicables à partir du 1^{er} janvier 2019.

- Jardin du souvenir : 35 €
- Concession 50 ans : 330 €
- Concession 30 ans : 220 €
- Colombarium et cavurnes :
 - 15 ans : 350 €
 - 30 ans : 550 €
 - 50 ans : 750 €.

MAÇONNERIE
NEUF ET RENOVATION

DOS ANJOS
CONSTRUCTION

ZA d'Anthyllis
86340 FLEURE
Tél 05.49.45.57.31
Port. 06.25.12.17.39
dosanj86@orange.fr

SARL Siret n°80844316200017 APE 4399 C

EUROVIA
VINCI

AGENCE DE POTTIERS
Travaux publics et privés

LA FORCE D'UN GROUPE
LA PROXIMITÉ
D'UNE AGENCE LOCALE

05 49 37 60 10

COMMISSION BÂTIMENTS

Les bâtiments de notre commune continuent leur « relooking »...

Dans la continuité de l'année précédente, la commission a œuvré pour améliorer l'apparence des bâtiments communaux dans le but d'être en parfaite harmonie avec le centre bourg fraîchement rénové.

Des travaux d'amélioration et de confort ont également été effectués à la salle des fêtes, l'école et la mairie.

SALLE DES FÊTES

Après la toiture, ce sont les murs qui ont bénéficié d'un bon nettoyage et d'un habillage de peinture neuve dans les tons pierre, rouge basque et taupe.

À l'intérieur, une paroi coulissante a été installée entre la petite salle et la grande salle, remplaçant ainsi l'ancien obsolète.

Afin de satisfaire les danseurs et autres, le parquet a été poncé et huilé.



Les portes des wc ont été remplacées pour répondre aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées.

Une prise de courant de 380 volts a été installée auprès de la scène ainsi qu'un interrupteur permettant d'allumer la rampe centrale de la grande salle.

D'autre part, l'ensemble de l'éclairage a été équipé d'ampoules LED.

AIRE DE REPOS

Fleuré est signalée « commune étape » avec son aire de repos. Sur le parking « poids lourds » un bloc toilette/sanitaire a été installé pour améliorer l'accueil. Désormais, les arrêts « pipi » à Fleuré sont devenus presque « obligatoires » !!



ÉCOLE

Le bardage de la garderie s'est habillé d'une jolie couleur bleu canard en continuité avec les peintures effectuées en 2017 sous le préau de l'école. Ces couleurs avaient été choisies par nos jeunes conseillers municipaux. Les toilettes de l'école à proximité du préau ont également été entièrement restaurées (équipements sanitaires, peinture, carrelage, lumière automatique, portes...).



Les couloirs desservant l'ensemble de l'école ont été repeints et de nouveaux porte-manteaux ont été installés.

La porte d'entrée extérieure de la garderie a été changée et l'éclairage des toilettes a été automatisé.

Les fenêtres de la cantine (cuisine et salle de repas) ont été remplacées.



LOCAUX MUNICIPAUX

La verrière située au-dessus de l'entrée de la mairie a été reprise et le rideau occultant a été réparé en raison de fuites persistantes en temps de pluie.

Une piste de lavage dédiée à l'atelier communal a été aménagée. Suite à des détériorations (effraction, vols, vandalisme), un rideau de sécurité a été installé et la porte d'entrée au stade a été changée.

D'autre part, plusieurs barillets vont être changés et une porte en aluminium sera installée à l'école.

CITY STADE

Soucieux de favoriser les rencontres intergénérationnelles dans un espace central, verdoyant et tranquille, le conseil municipal, aidé dans sa réflexion par le Conseil Communal des Jeunes, a financé une aire de jeux pour les jeunes enfants, ainsi que des tables de pique-nique et une table de ping-pong.



COMMISSION COMMUNICATION

<http://fleure.reseaudescommunes.fr>
Application CentoLive pour Smartphone

Les activités de la commission « Communication » portent essentiellement sur le relais d'information et la réalisation de support de communication, dans une volonté d'informer et de faire connaître, de valoriser et de créer du lien.

L'INFORMATION

Le site Internet et le panneau d'information numérique permettent d'afficher l'actualité de la commune mais aussi d'informer et de valoriser les actions des associations.

Un espace d'affichage des événements et actualités sur le site Internet est dédié aux associations qui peuvent par le biais d'un compte personnel proposer elles-mêmes des informations à publier.

En ce début d'année, le site Internet sera hébergé sur une nouvelle plateforme, dénommée NEOPSE, qui offre de nouvelles fonctionnalités et permet au format des pages de s'adapter à tous les supports mobiles (tablettes, smartphones).

L'application CentoLive pour Smartphone permet de rester connecté à l'actualité de votre commune.



LA COMMUNICATION

Tous les supports et documents (P'tit Fleuréen et Côté Fleuré) sont créés en interne par la commission, seule l'impression finale est confiée à des professionnels.

LES MEMBRES DE LA COMMISSION SONT ÉGALEMENT MOTEURS DANS L'ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS



Bienvenue à Fleuré

Soucieuse de soigner l'accueil réservé aux nouveaux arrivants sur la commune, une cérémonie d'accueil était organisée à leur intention le 30 mars. C'était l'occasion de rencontrer les élus et les responsables associatifs et de découvrir la panoplie d'activités culturelles, sportives et de loisirs susceptibles d'encourager les rencontres.

Traditionnelle Clef USB

C'est devenu une habitude, le jour de la fête de l'école, en juin, Monsieur le maire et les membres de la Commission ont remis, aux élèves entrant en 6^e, une clef USB. Ce petit cadeau, bien utile, est apprécié des futurs collégiens.



Réception des fleuréens de l'Orne

À l'occasion des Fleuréades, les Fleuréens de l'Orne se sont joints aux Fleuréens de la Vienne afin de participer aux activités de cette journée très ensoleillée. À leur arrivée, dans la matinée, le Conseil Municipal les a accueillis et ensemble, ils ont entamé une visite des locaux municipaux, de l'église et du bourg. Ensuite, autour d'un repas convivial les échanges ont continué. À travers un court-métrage réalisé à partir de témoignages et photographies, la commission a souhaité retracer les faits d'histoire qui ont marqué les deux communes durant la guerre 1939-1945. L'après-midi, un superbe lâcher de ballons a réjoui petits et grands ; puis les jeux ont mis en concurrence diverses équipes autour de la piscine éphémère et des danses folkloriques ont animé les temps de pause. Ce fut une belle après-midi qui s'est terminée autour d'un repas en plein air, sous le ciel étoilé !



> Lâcher de ballons

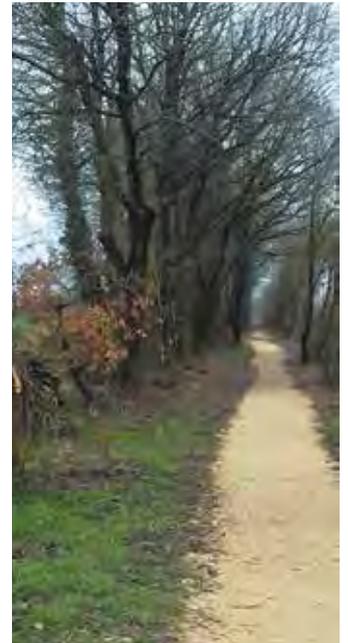
À l'ouverture des Fleuréades organisées par le CAF, 147 ballons multicolores (86 pour Fleuré de la Vienne et 61 pour Fleuré de l'Orne) se sont élevés dans le ciel bleu azur. Ils se sont laissés porter plus ou moins loin... on les a retrouvés :

- Samedi 7 juillet : Pamroux à Salles 79800 (50 km), et Saint-Sauvant (86600).
- Dimanche 8 juillet : dans les Deux-Sèvres : à Saint-Germier (50 km) - Chey (60 km) - Augé (70 km) - Saint-Michel en l'Herm en Vendée (170 km)
- 8 août dans un champ nommé « le champ de quilles » au lieu-dit Rigaudon sur la commune de Soudan dans les Deux-Sèvres. (55 km)
- 2 octobre : Langon 85370 (120 km)
- 9 octobre : En bordure d'un champ de ferme à Gizay.
- 27 octobre : Saivres (60 km)

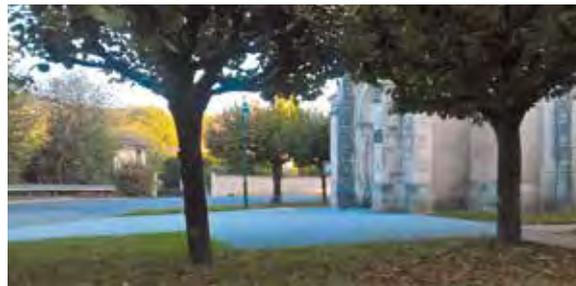
COMMISSION VOIRIE

Cette année, le programme d'entretien et de réfection du réseau routier sur la commune s'est poursuivi :

- La Fauchonnerie : bicouche sur 572 m
- La Poitevineière : continuation d'un enrobé sur 350 m - Mise en place de point à temps pour l'étanchéité de la route (bouchage de fissures)
- Route de Tenaigre : bordures mises en place sur deux virages sur 77 m
- Le Lion d'Or : entre l'ancienne RN 147 et l'usine SOFAM réfection de la route bicouche sur 143 m financée à 50% avec la commune de Nieuil-L'Espoir
- Maisonneuve : réfection du bicouche
- Route de Nieuil : trottoir en face de l'atelier municipal
- L'école : mise en place d'un enrobé (entrée, parking, place pour handicapé)
- Route de La Vigerie : éclairage
- Église : réfection avec enrobé et résine du parvis, cheminement pour la place pour handicapé et tour de l'église en calcaire.
- Routes de la Literie, de la Vigerie, et rue Duchesneau : mise en place de point à temps pour l'étanchéité (bouchage de fissures).



Attention, la vitesse reste excessive dans le centre-bourg malgré les aménagements, la délimitation d'un périmètre zone 30 et les contrôles de gendarmerie.



Dans votre commune
BURGERS élaborés avec des produits
locaux de qualité et frites maison

FOOD TRUCK

MY BURGER

BON COMME
À LA MAISON

06-18-19-22-68

MC Menuiserie Chauvinoise

Yves MARCOU
Z.A « La Carte »
86800 JARDRES

Tél : 05 49 47 34 22
Fax : 05 49 47 08 92

Menuiserie BOIS, PVC, ALUMINIUM
Isolation Plaque de Plâtre
Plancher traditionnel et Flottant
Placards et Dressing, Escaliers
Stores int. & ext.
Portails, Clôtures & Portes de Garage
Cuisines & Électroménager

Devis gratuit

Email: contact@menuiseriechauvinoise.com
Site : www.menuiseriechauvinoise.com

COMMISSION URBANISME

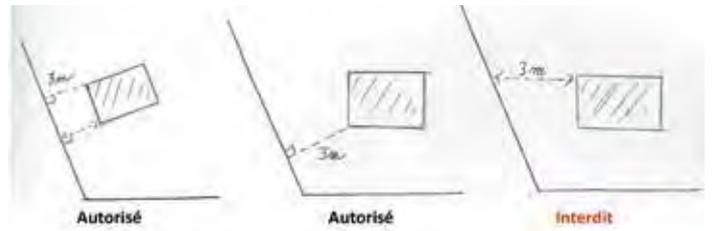
Cette année il a été délivré 12 permis de construire sur la commune. Au niveau de la Communauté de Communes, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), qui doit se substituer au Plan Local d'Urbanisme (communal), est en cours d'élaboration.

Les conséquences :

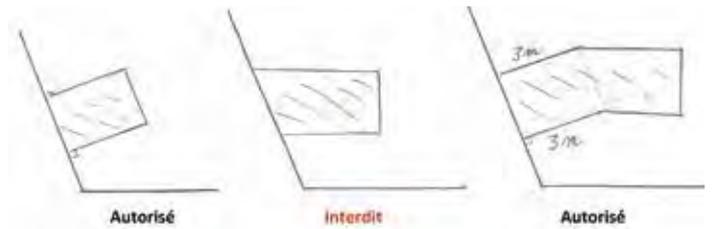
- La superficie des zones constructibles et la densité de ces zones échappent à la compétence communale. Une grande vigilance s'impose car certains terrains, actuellement constructibles, pourraient devenir non constructibles dans le PLUI.
- Pour le développement de la commune, les surfaces autorisées à construire vont dépendre des choix du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Seuil du Poitou (qui regroupe 132 communes) et de notre Intercommunalité, les zones fortement urbanisées, dont Poitiers, s'étant réservé l'essentiel des surfaces.
- Pour notre Intercommunalité la surface allouée est à répartir entre 16 communes, Fleuré étant classée comme rurale notre possibilité de construction serait bien en deçà de la réalité actuelle.

Le nouveau PLUI sera validé au 31 décembre 2019, d'ici là, restons tous actifs et vigilants pour continuer à faire évoluer notre commune.

- Constructions non en limite de propriété



- Constructions en limite de propriété



Bon à savoir : Pour toute construction demandant le dépôt d'un permis de construire ou une autorisation de travaux, la loi dit : « tout bâtiment en limite ou à 3 mètres de la limite doit être vérifié en tout point du bâtiment ».



Gilles GUIMBAUD
Directeur Général 3D

06 03 17 72 75

Revêtements Urbains

41 Rue des Landes
Z.I. de la république III
86000 POITIERS

3d.patrimoine@wanadoo.fr

Tél. : 05 49 55 33 74
Fax : 05 49 55 33 75

3dpatrimoine.com

De nombreuses compétences, aujourd'hui communales, ont été et vont être transférées à la Communauté de Communes "Les vallées du Clain", de manière obligatoire. L'objectif de ces transferts de compétence est de mutualiser les moyens.

ASSAINISSEMENT

La compétence assainissement a été transférée à la Communauté de Communes. C'est elle qui gère en lieu et place des communes, les équipements d'assainissement collectifs sur son territoire.

GEMAPI

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes exerce la nouvelle compétence relative à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des inondations (GEMAPI). Cette compétence est rendue obligatoire par la Loi du 27 janvier 2014 (Loi MAPTAM).

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA)

Les DIA relèvent désormais de la compétence de la Communauté de Communes. Cet acte juridique est une formalité imposée à tout propriétaire qui souhaite vendre un bien immobilier

situé dans une zone de la commune où il existe un droit de préemption urbain.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAUTAIRE (P.L.U.I.)

Le Plan Local d'Urbanisme est un document destiné à définir la destination générale des sols. Il définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc. Il doit notamment exposer clairement le projet global d'urbanisme ou PADD qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de l'agglomération.

Depuis le vote de la loi S.R.U. (Solidarité Renouvellement Urbain) par le Parlement le 13 décembre 2000, le P.L.U. remplace le P.O.S. Des réflexions sont actuellement en cours, aux enjeux importants pour les années à venir.

PETITE ENFANCE

Le syndicat des 5 communes a été dissout, c'est la Communauté de Communes qui a repris cette compétence. Elle a sous sa responsabilité quatre structures dont l'Accueil de Loisirs de Vernon. Des tranches de quotients familiaux similaires aux quatre structures ont été définies.

Tarifs applicables aux utilisateurs des accueils de loisirs communautaires du 1^{er} janvier 2019 au 3 janvier 2020 inclus

Quotient Familial	Tarifs vacances				Tarifs uniquement les mercredis	
	Journée		Semaine		½ Journée	
	avec repas	sans repas	avec repas	sans repas	avec repas	sans repas
QF1 : < 700	7.42 €	4.27 €	36.01 €	20.26 €	5.32 €	2.17 €
QF2 : 701 à 900	8.95 €	5.80 €	43.83 €	28.08 €	6.41 €	3.26 €
QF3 : 901 à 1200	11.07 €	7.92 €	53.85 €	38.10 €	7.98 €	4.83 €
QF4 : 1201 à 1500	13.14 €	9.99 €	64.17 €	48.42 €	9.41 €	6.26 €
QF5 : 1501 à 1900	13.56 €	10.41 €	66.19 €	50.44 €	9.69 €	6.54 €
QF6 : > 1901	14.81 €	11.66 €	72.28 €	56.53 €	10.58 €	7.43 €

Transport jusqu'au centre :

Le mercredi : 1.50 € par jour et par enfant pour le trajet école de Fleuré - centre de loisirs

Les vacances : 1.50 € par jour et par enfant pour un trajet aller ou retour

2.00 € par jour et par enfant pour un trajet aller et retour

Attention : application d'une pénalité de 10 € en cas de retard après 18h30.

Toutes les infos sur :
www.valleesduclain.fr/enfance-jeunesse/accueil-de-loisirs-de-vernon

Centre de Loisirs
 Allée des écoles
 86340 Vernon
 Tél. 05 49 42 07 23
alshvernon@cg86.fr

TERRAINS A BATIR LIBRE DE CONSTRUCTEURS




PROMOTION IMMOBILIÈRE - VENTE DE TERRAINS VIABILISÉS

05 49 18 61 13
www.les-loges-terrains.fr
lesloges.lavoux@orange.fr

Sarl Les Loges Terrains - 4 Rue du Pré Médard 86280 SAINT-BENOIT

ENVIRONNEMENT : OBJECTIF 2018 : AMÉLIORER LA QUALITÉ DU TRI !



Sur le territoire des Vallées du Clain, les performances de tri sont très bonnes. Les habitants des Vallées du Clain trient de grandes quantités d'emballages en verre, en carton, en plastique et en métal (70kg/an/hab. sur notre territoire, en France 48kg/an/hab.). Mais la qualité du tri dans les bacs jaunes s'est très fortement dégradée. Parmi les emballages triés, le taux moyen actuel d'erreur est de 24 % sur notre territoire ! (16% en moyenne en France). Ce qui génère d'importants surcoûts de traitement, les refus étant doublement facturés pour leur tri puis pour leur envoi à l'enfouissement. Pour faire descendre ce taux d'erreur sous les 10% (objectif fixé par l'Ademe), un important travail de communication a été lancé. Il a débuté l'an passé avec la diffusion de guides du tri et du compostage et le recrutement d'une ambassadrice du tri qui intervient quotidiennement sur le terrain pour informer sur les erreurs de tri, sensibiliser à la réduction des déchets et répondre à toutes vos questions sur les consignes de tri.

Pour améliorer encore davantage la qualité du tri, les équipes de collecte sont équipées d'un autocollant portant la mention « ce tri n'est pas bon ». Il est apposé sur les bacs qui contiennent des

erreurs de tri et qui sont refusés à la collecte. Ces refus de collecte sont ensuite transmis quotidiennement à l'ambassadrice du tri qui va à la rencontre des usagers concernés pour expliquer les consignes et éviter ainsi un nouveau refus.

Les erreurs les plus fréquemment constatées par nos équipes dans les bacs jaunes sont : du verre, du papier, des déchets végétaux, des déchets électriques ou électroniques, des restes alimentaires, des sacs d'ordures ménagères et des vêtements.

Comment éviter ces erreurs de tri ?

Vous pouvez consulter votre guide du tri. Si vous ne l'avez pas reçu, il peut vous être envoyé à votre domicile sur simple demande auprès de nos services, vous pouvez le télécharger sur www.valleesduclain.fr ou le retirer dans votre mairie.

Si vous avez des doutes, des questions, vous pouvez contacter l'ambassadrice du tri au 05.49.89.02.89 ou ambassadeurdutri@valleesduclain.fr

Et enfin, vous pouvez vous rendre sur le site d'Ecoemballages : www.consignesdetri.fr





1^{er} APPLICATEUR D'ISOLANT FLOGONÉ
LEADER RÉGIONAL



VOTRE PARTENAIRE ISOLATION
COMBLES / MURS / PLANCHERS
DEPUIS 1987

CONTACTEZ-NOUS ET BÉNÉFICIEZ D'UNE
ÉTUDE GRATUITE ET PERSONNALISÉE

Tél : 05 49 42 44 44

Email : info@maupin.fr

Zac d'Anthyllis - 86 340 Fleuré



Visitez notre site
www.maupin.fr

BIBLIOTHÈQUE



Horaires : Mercredi : 14h - 18h, vendredi : 17h - 18h30, samedi : 10h - 12h. Adhésion annuelle : 6€ par famille.



Abonnements périodiques

Pour diversifier l'offre, deux magazines (Cuisine actuelle et Détente Jardin) et un magazine documentaire pour adolescents (Tout comprendre+) sont proposés.

De nouveaux ordinateurs

Les bibliothèques du réseau intercommunal sont affiliées au programme C@bri (C@atalogue des bibliothèques en Réseau informatisé) et à ce titre, elles bénéficient gratuitement du logiciel Orphée.net, fourni par le Conseil Départemental de la Vienne, qui permet de cataloguer les collections, de gérer les acquisitions, les opérations liées au prêt et le fichier des lecteurs. L'utilisation de ce logiciel nécessite du matériel informatique performant. La Communauté de communes a acheté de nouveaux ordinateurs pour renouveler le parc informatique vieillissant (ordinateurs acquis en 2011 et 2012) des bibliothèques membres du réseau intercommunal. Six postes du parc informatique ont été renouvelés en 2018 dont Fleuré.



De nouveaux espaces

Au cours de l'été, les locaux ont été réaménagés. La bibliothèque propose désormais un espace de travail, et des "coins lecture" distincts pour jeunes et adultes.

Vente de livres réformés

Suite au désherbage des ouvrages de la bibliothèque, une vente de livres retirés des collections a été organisée pour la première fois au mois de Novembre. Les livres restant seront mis à disposition en 2019 via une boîte à livres réalisée par le Point Jeunes.

Rencontres avec le conseil des jeunes et les assistantes maternelles

Les jeunes conseillers sont venus visiter la bibliothèque et lors des échanges, ils ont pu exprimer leurs attentes. Une fois par mois, des séances de lecture sont proposées à l'association Fleur et Pouce et la MAM « Les gazouillis ». Des plages d'accueil sont également réservées pour les enseignants de l'école.

Animation

Jeunes et adultes ont découvert différentes techniques créatives lors d'ateliers encadrés par Catherine Robert (quilling, mandalas, décoration de Noël, masques de carnaval).



Lors d'un après-midi « Jeux de société », l'association Zeplin-dejeux a présenté aux jeunes Fleuréens de nombreux jeux inconnus.

Les lecteurs de la bibliothèque ont participé au prix des lecteurs du festival des littératures européennes de Cognac dont le thème était Les Pays de la Baltique. La soirée Vote avec débat s'est déroulée à Fleuré.

Une nouvelle bénévole

Passionnée de lecture, Corinne Petavy a rejoint l'équipe des bénévoles (Andrée Gerland, Hélène Popilus) qui secondent Catherine Robert, l'agent municipal chargé de la bibliothèque, dans le choix des achats, l'animation des ateliers, etc. Si vous souhaitez les rejoindre, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'une d'elles.



Animations 2019 :

- Nuit de la lecture (bookfaces, jeux de piste, jeux de société en famille...) le 19 janvier
- Ateliers créatifs en mars, octobre et décembre
- Concours photo : Fleure "Ville ou campagne?"
- Exposition peinture en mai

Toute l'actualité de la bibliothèque à suivre sur www.fleure86.fr

La municipalité encourage et soutient les associations qui développent et maintiennent le lien entre les habitants. Ce sont les forces vives de la commune et la présence des nombreux Fleuréens pour soutenir le FCF lors de la finale de la coupe départementale Louis David en est la preuve.

Il est essentiel que les Fleuréens s'épanouissent dans le choix d'activités variées (culturelles, sportives, de loisirs ou solidaire).

VALORISATION DU BÉNÉVOLAT

« L'engagement bénévole n'est pas facile à vivre tous les jours, mais il est une source de bonheur »

Les bénévoles sont la richesse des associations. Leur engagement et le temps passé doivent être considérés à leur juste valeur. La question de la reconnaissance et de la valorisation du bénévolat est importante pour toutes les associations mais aussi pour toutes les personnes qui s'impliquent avec compétence et énergie.

Ce sont aussi de réelles compétences et connaissances acquises au fil du temps pour les plus engagés, notamment dans les fonctions administratives.

La municipalité a souhaité mettre en valeur l'engagement bénévole et associatif des Fleuréens et les remercier de consacrer du temps pour les autres avec dévouement et générosité. Merci à :

- Céline Mure-Ravaux pour son dynamisme dans diverses associations (CAF, donneurs de sang, APE),



- Hélène Bouline pour son investissement au sein de l'ECM,
- Thierry Darnis et Philippe Squinabol pour les animations « Fables de la Fontaine » sur le « chemin blanc »,
- Henri Sautour pour son engagement au sein du Football Club et plus particulièrement à la recherche de financements.

LE GRAND POUVOIR DES « PETITS RIENS »

Un petit rien... c'est déjà beaucoup... Un petit rien ça fait du bien... Ces petits riens ont tous quelque chose en commun... ils éclairent notre quotidien.

Merci à tous les Fleuréens qui, de quelque manière, soutiennent les initiatives, favorisent le vivre ensemble, améliorent notre environnement :

- en agrémentant l'accueil de la mairie et les chemins de randonnée,
- en soutenant les élus dans l'organisation des courses cyclistes, dans l'entretien de l'église,

- en animant la rubrique météorologique du site Internet de la commune.



ASSOCIATIONS COMMUNALES

APE

Sortez vos agendas 2019!

Dimanche 10 février : Après-midi loto

Dimanche 28 avril : Vide grenier, concours de pétanque et vente de plants.



Afin de préparer au mieux cette vente, nous recherchons des boutures et des semis.

Amis jardiniers, préparez vos plants !

Samedi 29 juin : Fête de l'école avec kermesse

Dimanche 17 novembre : Vide ta chambre

Sans oublier les ventes de gâteaux et de plats salés chaque mercredi précédant les vacances (13/02 et 10/04). Cette vente est ouverte à tous, la part est à 0,50€.

Toutes ces manifestations ont pour but de collecter des fonds qui aideront à financer les projets scolaires de nos enfants et l'achat de

matériel comme des livres ou des jeux de cour.

> Renseignements et informations complémentaires au 06.64.09.36.08 ou par email apefleure86@hotmail.com



Bureau :

- Président Denis Germaneau,
- Trésorière Marie Randjelovic,
- Trésorière adjointe Jessica Denis
- Secrétaire Émilie Girardet.

Membres : Christian Auxéméry, Nathalie Bastard, Nadège Boildieu, Marine Boizard, Lilian Bran, Sabrina Imbert, Emilie Martin, Ophélie Mathieu, Céline Mure-Ravaud, Marjolaine Rivaux, Elodie Seguin et Marie Taudière.

LE FC FLEURÉ EN 2018

Depuis plus de 80 ans, le FC Fleuré représente fièrement la ville sur tous les terrains de la Vienne. Fort de son esprit convivial et son goût des compétitions, le club a su attirer dans ses rangs de nombreux joueurs talentueux et investis.

Cette année le FCF continue son aventure dans l'école de football, en entente avec Pouillé-Tercé, et réaffirme son envie d'inculquer les valeurs du sport au ballon rond dès le plus jeune âge. De nombreux projets pourraient voir le jour en 2019 pour le développement de cette structure.

Le club a pu réaliser de nombreux exploits côté sportif, notamment la victoire en championnat de l'équipe 1, validant ainsi son accession en Régional 3 pour la première fois de son histoire. De plus, la Coupe Louis David (plus grande compétition du District) a été remportée, soit un magnifique doublé pour notre club ! Notre effectif féminin s'est agrandi et a permis la création d'une deuxième équipe.

Côté effectif, il y a plus de 100 licenciés au club (joueurs, joueuses, jeunes, dirigeants...) avec des équipes de jeunes, 3 équipes seniors et 2 équipes féminines.

La saison 2018-2019 est lancée et le club est sur les terrains chaque week-end ! Nous espérons que les résultats seront à la hauteur de nos objectifs, pour la fierté des dirigeants mais aussi pour la fierté de notre commune, que nous tenons à remercier pour son soutien tout au long des mois passés !

Pour nous contacter

 <http://fcfleure.footeo.com/>
FCFleuré sur Facebook

Tél. 06 20 16 03 13

Bureau :

- Président : Hervé Gabard
- Secrétaire : Angélique Meunier
- Trésorier : Frédéric Joyeux



COMITÉ D'ANIMATION DE FLEURÉ

Le Comité d'Animation de Fleuré organise trois manifestations dans l'année à caractère complètement différents puisque l'année débute par une randonnée en mars, suivie par la fête du village « Les fleuréades » et son repas champêtre en juillet et enfin le marché de Noël en décembre.

Lors de la 4^e édition des Fleuréades, la piscine éphémère a remporté un franc succès et les Fleuréens ont « mouillé le maillot » pour défendre ardemment les couleurs de leur équipe, de leur village ou de leur commune. C'est l'équipe du Point de Vue qui remporte le Cochon d'Or.

Ces trophées seront remis en jeu lors de la 5^e édition qui aura lieu le 6 juillet avec son désormais « Cochon de lait » au menu lors du repas champêtre.



> Renseignements :

Dominique Angilbert,
président :
06 20 96 55 89.
Comité d'animation
de Fleuré



CLUB DE RANDONNÉE CR 85

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les adhérents de notre association ont parcouru les 5 421 km sur les chemins et sentiers de Fleuré, mais aussi des communes et départements avoisinants.

Comme tous les ans les plus assidus se sont vu remettre un diplôme et une médaille. Les lauréats sont :

- pour le petit circuit : Geneviève Jarassier (107 km) et J.-Claude Jarassier (111 km).
- pour le grand circuit : Lydie Auger (344 km) et Stéphane Laizin (366 km).



SAMEDI-15-JUIN-2019.

FLEURÉ

RANDONNÉE-PÉDESTRE.

1^{ère} Édition- "Ronde-Fleuréenne"

3-Parcours : 6-, 10- et 16-km,
Marche et Footing / allure libre
5h

1-Parcours : 12-km-orientation,
en équipe ou en individuel,
(boussole-obligatoire)

En 2019 il est prévu une randonnée sur Fleuré qui s'intitulera la **Ronde Fleuréenne** et qui sera ouverte à tous, que vous soyez amateurs de marche ou de footing. Trois circuits balisés vous seront proposés, avec des distances de 6, 10 et 16 km et un parcours d'orientation avec boussole de 12 km. La fréquence de nos randonnées est généralement de deux sorties par mois souvent effectuées le dimanche après-midi.

Pour tous renseignements,
vous pouvez nous contacter
par mail :
cr.85@laposte.net
ou appeler le 06 14 33 14 02.

Bureau :

- Président : Claude Remblière
- Trésorier : Pierre Yves Delafond
- Secrétaire : Catherine Lacour
- Membres : Béatrice Ranger, Lydie Auger, Robert Tucholski.

DONNEURS DE SANG

Les Donneurs de Sang Bénévoles (DSB) remercient toutes les personnes qui se sont mobilisées pour la collecte de 2018. Nous avons eu un très grand nombre de dons et nous espérons augmenter ce nombre de dons lors de nos prochaines collectes qui seront

- Jeudi 4 avril 2019 de 15h à 19h à la Salle des Fêtes.
- Mercredi 31 juillet 2019 de 15h à 19h à la Salle des Fêtes.



Mobilisons-nous pour sauver des vies, Aider des malades.

VENEZ DONNER ! Nous sommes TOUS concernés et nous pouvons TOUS avoir besoin d'un don.

1 femme peut donner 4 fois par an.
1 homme peut donner 6 fois par an.
Un délai de 8 semaines entre deux dons.

> Pour plus d'info : <https://dondesang.efs.sante.fr/>
Pour nous contacter : dsbfleure86@gmail.com



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR, DONNEZ VOTRE SANG !



Bureau :

- Président : Bruno Fadeau,
- Trésorière : Céline Mure-Ravaud,
- Secrétaire : Céline Riquer,
- Membres : Stéphanie Pinoges, Emilie Girardet, Lydie Picosson, Marie Randjelovic et Jacky Bellicaud

FLEUR'ET POUCE

"Une fleur qui s'ouvre à la vie, un petit pouce pour s'endormir"

Fleur' et Pouce est une association qui reste ouverte à tous les parents et assistantes maternelles ayant des enfants de moins de 3 ans.

Elle participe au bon épanouissement de l'enfant. Elle permet aux enfants non scolarisés de partager de bons moments de jeux dans un espace adapté, ainsi que de rencontrer d'autres enfants, donc de se sociabiliser et d'acquérir une certaine autonomie, ainsi que de les préparer à une rentrée à l'école.

Pour cela, elle met en place des séances qui ont lieu à la salle socio-culturelle Jean Paul Sénéchault le lundi, mardi et jeudi de 9 h à 11 h. Ces matinées commencent par des activités motrices, ludiques, ou créatives (créations d'objets divers, peinture, pâte à modeler, jeux de constructions, etc.) qui seront suivies d'un petit goûter et de temps libre pour jouer avec leurs camarades.



Nous allons également au gymnase un vendredi par mois. Depuis l'année dernière, des rencontres avec l'EPHAD et la bibliothèque ont été instaurées. Ces séances étant très appréciées par les enfants et les adultes, elles seront reconduites.

Agenda 2019

La venue du Père Noël le 10 décembre 2019.

Le spectacle de motricité aura lieu un dimanche après-midi fin juin au gymnase.



Fleur'et pouce enfant



Bureau :

- Présidente : Béatrice Barritault
- Secrétaire : Marie Poupin
- Trésorière : Laurence Douteau.



UFGAC DE FLEURÉ



L'année 2018, achevée lors de la publication de cet article, aura été tristement marquée par plusieurs événements dramatiques ayant fait de nombreuses victimes. Elle aura aussi été celle de la célébration du centenaire de l'armistice de l'une des plus meurtrières des guerres avec plus de 10 millions de victimes civiles et militaires.

En ce 11 novembre, pour que chaque Français jeune ou vieux se souvienne, les cloches de toutes les églises de France ont sonné en même temps pendant 11 min à 11h00.

Il s'agit là, à n'en pas douter, d'une initiative digne d'intérêt tant il est important que se perpétue le devoir de mémoire.



À Fleuré, les cérémonies commémoratives ont connu la présence de jeunes et de moins jeunes comme les années précédentes. Que tous soient vivement remerciés.



Ces cérémonies seront reprogrammées en 2019 dans la plus grande tradition :

- le mardi 19 mars : Signature des accords d'Evian
- le dimanche 21 avril : Journée des Déportés
- le mercredi 8 mai : Commémoration de l'armistice
- le samedi 8 juin : Hommage aux victimes de la guerre d'Algérie
- le mardi 18 juin : Appel du Général de Gaulle
- le lundi 11 novembre : Armistice de la guerre 14/18
- le jeudi 5 décembre : Hommage aux victimes d'Algérie et Maroc (selon les circonstances).

Enfin, 2 journées festives seront comme à l'habitude programmées :

- Le Thé dansant le lundi de Pentecôte (10 Juin)
- Le traditionnel Méchoui le dernier dimanche d'août (le 25)



Bureau :

- Co-Présidente : Michèle Gourdeau - Tél. 05 49 42 60 32
- Co-Président : Gérard Blanc
- Trésorière : Madeleine Painault - Tél. 05 49 42 62 15
- Secrétaire : Pierre Buvat - Tél. 05 49 56 50 38

MUTUELLE DE POITIERS ASSURANCES

Alexandre GRANDON

Mutuelle de Poitiers Assurances

GENCAY
NIEUIL L'ESPOIR
USSON DU POITOU

Tél. 05 49 59 46 58 - alexandre.grandon@mutuelledepoitiers.fr

Orbis - 07007434



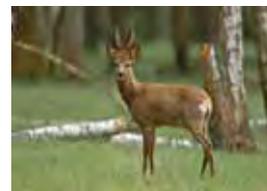
ACCA

Une nouvelle saison cynégétique est en cours. Les conditions climatiques de ce début de saison influent sur la faune, le côté positif est au niveau du petit gibier. Ce temps sec a permis aux couvées de fin de printemps de pouvoir se développer correctement entre autre au niveau de la perdrix grise ce qui nous permet de voir des compagnies sur différents sites de la commune. L'effet plus négatif est au niveau du

grand gibier, surtout cerfs et sangliers, le manque de nourriture et d'eau ont provoqué de fréquents déplacements entraînant une augmentation des dégâts agricoles sur l'ensemble de la commune. Des battues de régulation ont été effectuées ainsi que la mise en place de système d'effarouchement. Pour l'A.C.C.A. le nombre de chasseurs est constant, nous avons continué la mise en place de miradors pour améliorer la sécurité de tous sur l'ensemble du territoire.

La sécurité pour tous est le principal objectif, pour cela nous chasseurs devons voir et être vus. Tous les utilisateurs de la nature ont le droit de pouvoir exercer leurs loisirs en toute quiétude et le dialogue entre nous est nécessaire.

Bonne fin de saison à tous les chasseurs ainsi que tous les utilisateurs de la nature.



YOUNG WOLF (POINT JEUNES)

Cette année encore, le point jeunes a fait sa rentrée et accueille une quinzaine d'ados ayant entre 11 et 17 ans. Cette petite association par le nombre de ses bénévoles a des idées plein la tête et déjà de nombreux projets. Au moins une ouverture bimensuelle est prévue. Les adhérents se retrouvent dans leur local de la salle socio-culturelle, pour des après-midis ou des soirées conviviales.



Au programme :

- détente autour du baby-foot et du billard,
- projection de films avec projet de film-débat,
- soirées jeux de société, karaoké...
- sorties pour assister à des rencontres sportives (basket, volley, hockey), et sorties culturelles
- participation à des tournois de vocket ball
- chantiers loisirs
- création d'une boîte à livres
- et bien sûr, préparation active des différentes animations programmées.



Le premier projet a porté sur la préparation et le tournage d'un film de présentation de notre jolie commune.

Agenda 2019 :

- carnaval le dimanche 3 mars
- chasse aux œufs le lundi 22 avril
- fête de la musique le samedi 22 juin
- soirée africaine le samedi 4 mai.

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook 

Bureau :

- Présidente : Céline Riquer (06 84 60 97 49)
- Secrétaire : Delphine Damiot
- Trésorier : Bruno Imbert
- Membres : Yamina Lebaron et Solène Mironeau

Restaurant - Bar - Jeux

Le Mythic

du lundi au jeudi de 7h30 à 14h30
le vendredi de 7h30 à minuit
le samedi de 8h à minuit
sur réservation les soirs de semaine
et le dimanche

09.67.06.45.82
www.lamythic.com

La cuisine est un art
et tout art mérite patience

4. Place de l'Église
86800 TERCÉ

Point-Com-Electroménager

Siret: 309 473 205 00024 - RCS poitiers A309 473 205

Saint-Martin-la-Rivière

24, route de Chauvigny Saint-Martin-la-Rivière Valdivienne 86300

www.pointcomelectromenager.fr

Vente: Neuf et Occasion

Réparation: Atelier ou Domicile

S.A.V. Toutes Marques

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié comprend 75 adhérents.

Pour l'année 2019, l'Assemblée Générale aura lieu le samedi 5 janvier.

Les concours de belote auront lieu les vendredis : 18 janvier, 22 mars, 21 juin et 20 septembre.

Le buffet campagnard, le mardi 9 avril 2019.

Le pique-nique, le mardi 6 août 2019.

Le repas de fin d'année, le 19 novembre 2019. Notre concours réservé aux adhérents du Club aura lieu le jeudi 12 décembre.

Nous avons effectué deux sorties en 2018 :

- le 2 juin à Paris pour une croisière sur la Seine
- le 6 novembre, un repas spectacle « Tournée Générale » à la Ferme-Théâtre de Bellevue dans l'Indre.

Pour terminer l'année, nous nous sommes réunis pour notre repas annuel.

Bureau :

- Président : Henri Garnier
- Trésorier : André Gautreau
- Secrétaire : Marie-France Brevet



Merci aux associations et aux bénévoles, sans oublier les « bibliothécaires » qui tout au long de l'année animent notre village et participent à son dynamisme.

ASSOCIATIONS COMMUNAUTAIRES

ENTRE CLAIN ET MIOSSON

Le gymnase communautaire de Fleuré est mis à disposition du club cantonal « Entre Clain et Miosson » qui organise des cours hebdomadaires, de nombreux stages en direction des enfants, des jeunes et des adultes : école de gymnastique (7-12 ans et +), gymnastique artistique, gymnastique rythmique, trampoline, renforcement musculaire, step, baby gym.

Contact : club « Entre Clain et Miosson » - Site internet : ecm-gym.clubeo.com

EMIL

Une salle dédiée à la pratique de la musique est mise à disposition de l'école de musique communautaire. Située à la salle socio-culturelle Jean-Paul Sénéchault, elle permet à l'association de proposer des cours aux élèves enfants et adultes, de tout âge et de tout niveau, souhaitant partager les joies de la musique, en solo ou en groupe.

Contact : ecolemil@wanadoo.fr - Site internet : emil86.fr

Contact : Sylvie Fauconnier, coordinatrice pédagogique, 05 49 61 30 88

ASSOCIATION COUP DE POUCE

« CINÉ CLUB CINÉ CLAIN »

Un Ciné-Club inter-communal a vu le jour en novembre 2016, et vous donne rendez-vous à La Passerelle, 1 rue du Stade à Nouaillé-Maupertuis, un mardi par mois. Accueil à partir de 14h30, film à 15h.

Ce Ciné-Club fonctionne du 1^{er} septembre au 30 juin, l'adhésion est de 10€ par an, cotisation de 2€ par séance.

Prochaines séances : 15 janvier 2019 « L'échange des princesses » - 12 février « Les grands esprits » - 26 mars « Rosalie Blum » - 16 avril « Crash test Aglaë » - 28 mai « Petit paysan » - 25 juin « Comment j'ai rencontré mon père »

Renseignements au 05 49 37 28 67 ou 05 49 47 05 66

www.passerelle.86.fr/cine-club-des-vallées-du-clain

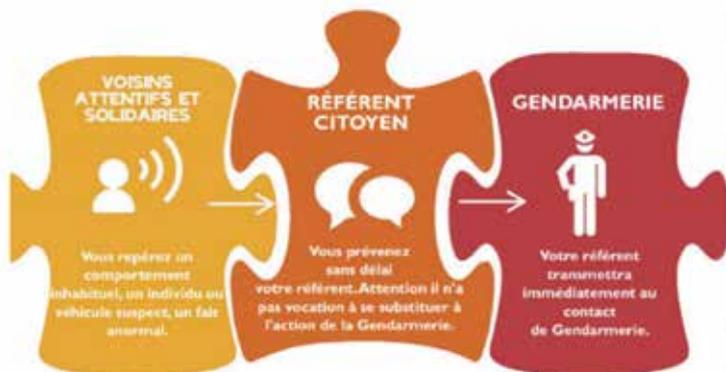
LE CIVISME, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

La propreté (chaussées, trottoirs, murs, espaces verts...) doit être une préoccupation constante de chacun, c'est une marque de citoyenneté. Elle tient une place essentielle dans l'image que notre commune projette auprès des usagers et des visiteurs de passage. En modifiant certains comportements, en prévenant des gestes trop courants d'incivilité, en ne jetant pas, mais parfois en ramassant, nous contribuons à l'embellissement de notre cadre de vie. **Nous sommes tous le voisin de quelqu'un** : veillons à respecter le "savoir vivre" (animaux errants, chiens qui aboient, bruit plus que nécessaire sans respecter les plages horaires prévues).

CITOYENNETÉ ET SÉCURITÉ

Afin de lutter préventivement contre la délinquance et particulièrement contre les cambriolages qui alimentent en grande partie le sentiment d'insécurité dans les lotissements ainsi que dans les locaux communaux devenus depuis trop longtemps des cibles privilégiées des cambrioleurs, le dispositif "Participation Citoyenne" a été signé afin de dissuader les cambrioleurs par une surveillance assurée via plusieurs habitants référents de la commune dont le but sera d'informer la gendarmerie de tout évènement suspect.

Il n'est pas question de faire le travail de la gendarmerie mais d'être apte à signaler certains éléments qui peuvent être exploités : plaque d'immatriculation, couleur de véhicule, etc. L'objectif est d'associer les habitants d'un quartier ou d'un secteur à la protection de l'environnement



ANIMAUX ERRANTS ET EN ÉTAT DE DIVAGATION

Le personnel technique récupère plusieurs fois par an des animaux errants sur la voie publique. Ils sont conduits au chenil communal en attendant de trouver le propriétaire.

Au délai franc de garde de 8 jours ouvrés, si l'animal n'a pas été réclamé par son propriétaire, il est considéré comme abandonné et devient la propriété du gestionnaire de la fourrière.

Au bout de ce délai, la commune de Fleuré confie les animaux non réclamés à la SPA de Poitiers.

Les frais de capture et de pension sont facturés au propriétaire de l'animal par titre de recettes :

- frais de capture : 30 € par animal
- pension journalière : 10 € (toute journée commencée est due) par animal.

BRIGADE MOBILE DE GENDARMERIE

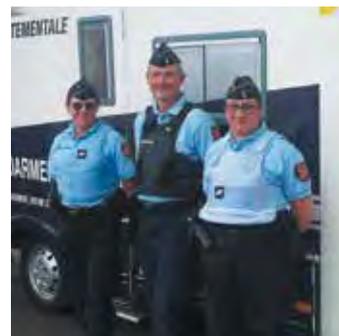
Le contact au cœur des territoires

La brigade mobile de gendarmerie de la Vienne est expéri-

mentale. Quatre gendarmes accueillent la population au cœur du département, pour donner des conseils de prévention et renseigner les habitants au plus proche de chez eux.

Le 1^{er} août 2018, la brigade mobile était à Fleuré :

- M. Croizet, adjudant de réserve de la gendarmerie
- Gendarme Clap Sylvie, affectée à COB de La Villedieu
- Maréchal des Logis de réserve Bodin Céline.



RÉPERTOIRE ÉLECTORAL UNIQUE (R.E.U.)

Le Répertoire Électoral Unique permettra de faciliter les démarches d'inscription électorale. Les révisions n'auront plus lieu une fois par an mais tout au long de l'année, et il deviendra possible de s'inscrire jusqu'au 6^e vendredi précédant chaque scrutin - et non plus au 31 décembre de l'année précédente.

NOUVEAUX SERVICES DE PROXIMITÉ DE VOTRE BUREAU DE POSTE

Forte de sa présence territoriale et de l'engagement des postiers, La Poste a pour ambition de devenir la plus grande entreprise de service de proximité humaine. Pour élargir sa gamme de services existants, La Poste prend une participation majoritaire dans le Groupe AXEO Services, qui devient filiale de la Branche Services-Courrier-Colis du Groupe La Poste.

AXEO Services est un réseau de services aux particuliers et professionnels reconnu sur le marché depuis 10 ans et implanté partout en France. AXEO Services propose une gamme complète de services autour de la maison, du maintien à domicile, de la vie quotidienne (jardinage, ménage, bricolage...) et des PME (propreté, maintenance...).

Par cette prise de participation, La Poste élargit ainsi sa gamme actuelle de services (visites aux personnes âgées, installation de la TNT, portage de médicaments...).

Par cette opération La Poste renforce ainsi sa présence au domicile, auprès des particuliers, des familles, des seniors et des professionnels pour répondre aux besoins quotidiens des Français.

Votre bureau de poste est ouvert du lundi au vendredi de 14h à 16h30. Tél. 05 49 42 60 00

PERMANENCES DE L'ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION AU LOGEMENT)

Permanences mensuelles le troisième mercredi de chaque mois, de 14h00 à 16h00 dans les locaux de la Maison des Services de La Villedieu-du-Clain.

FERMETURE DE LA TRÉSORERIE DE LUSSAC-LES-CHÂTEAUX LE 31/12/2018

Par décision de la Direction Départementale des finances publiques en date du 12 juin 2018, la trésorerie de Lussac Les Châteaux fermera le 31 décembre 2018.

La gestion financière et comptable de notre commune sera transférée à la trésorerie de Vivonne à partir du 1^{er} Janvier 2019, et la gestion et le recouvrement des impôts pour les particuliers seront confiés aux services des impôts de Poitiers, à la trésorerie municipale.

ACHETER UN TIMBRE FISCAL ÉLECTRONIQUE

Achetez votre timbre fiscal en ligne sur timbres.impots.gouv.fr
Pour plus d'informations concernant la formalité qui vous intéresse, consultez service-public.fr

Bon à savoir : pour effectuer vos démarches en ligne relatives au permis de conduire, à une demande de passeport ou de carte nationale d'identité, allez sur le site ants.gouv.fr et réglez vos formalités payantes par timbre électronique en un clic ! Et découvrez à cette occasion France Connect, un nouvel accès simplifié aux services publics en ligne.

SERVICE DES IMPÔTS

L'administration des finances publiques propose un service permettant aux usagers de la Vienne de **prendre rendez-vous en ligne**

Les usagers particuliers sont invités à prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr (rubrique « Contact »).

DÉLIVRANCE DES CARTES D'IDENTITÉ

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques. Il est possible de remplir une pré-demande de carte d'identité sur Internet afin de gagner du temps lors de son passage au guichet, comme c'était déjà le cas pour les passeports. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes que les renouvellements, même en cas de perte ou de vol.

Si la pré-demande sur Internet permet de gagner du temps, vous devez quand même vous rendre en mairie pour finaliser votre dossier.

Pour connaître les mairies équipées d'un dispositif de recueil et en savoir plus sur les nouvelles modalités de délivrance de la carte nationale d'identité,

consultez le site www.demarches.interieur.gouv.fr.

Quelle commune ?

15 communes sont équipées d'un dispositif de prise d'empreintes digitales : Buxerolles, Châtellerauld (+ 1 mairie annexe), Chauvigny, Civray, Dangé-Saint-Romain, Gençay, Lençloître, L'Isle-Jourdain, Loudun, Lusignan, Montmorillon, Pleumartin, Poitiers (+ 3 mairies annexes)*, Saint-Benoit, Vouillé.

*Mairie de Poitiers - Hôtel de Ville 15 place du Maréchal Leclerc 86000 Poitiers

Annexe Mairie de Poitiers Quartier des Trois Cités 10 place des Trois Cités 86000 Poitiers

Annexe Mairie de Poitiers Quartier des Couronneries 18 place de Coimbra 86000 Poitiers

Annexe Mairie de Poitiers Quartier de Bel-Air 54 rue Rique Avoine 86000 Poitiers

EAUX DE VIENNE : UNE GESTION PUBLIQUE À VOTRE SERVICE

Eaux de Vienne-Siveer est une structure publique qui prend en charge la gestion de l'eau et de l'assainissement collectif et non collectif sur une grande partie du département de la Vienne.

Un prix unique et maîtrisé :

depuis 2018, quelle que soit leur commune de résidence, l'ensemble des abonnés Eaux de Vienne paient, au même prix, leur eau potable à des fins domestiques.

Un soutien aux plus

démunis : Eaux de Vienne-Siveer est sensible aux difficultés que peuvent rencontrer les ménages pour régler leur facture d'eau et a choisi d'adhérer au Fonds Solidarité Logement (FSL) qui accorde des aides financières aux personnes en situation de précarité pour assurer les dépenses relatives au logement.

Le prélèvement mensuel il permet d'étaler le paiement de votre facture d'eau sur l'année sans vous soucier des échéances. Pendant dix mois, le prélèvement mensuel sur votre compte est le même, sur la base d'un échancier. Le onzième mois permet la régularisation calculée à partir de la consommation réelle. Vous connaissez avec précision les dates et le montant des prélèvements. Fini les risques d'oubli ! En savoir plus au 05 49 61 61 26 ou par mail à moyensdepaiement@eauxdevienne.fr

Un service gratuit aux abonnés : Depuis eauxdevienne.fr, vous pouvez vous créer un espace personnel sécurisé pour visualiser vos factures, payer en ligne ou mettre à jour vos coordonnées postales. Rendez-vous sur eauxdevienne.fr et cliquer sur « Je me connecte à mon espace abonné ».

AYEZ LE REFLEXE : INFO → ENERGIE

Vous souhaitez améliorer votre confort et réduire vos factures énergétiques ?



Pour être accompagné de manière **gratuite, neutre et indépendante**. Les conseillers répondent à vos attentes et vous proposent des solutions pour diminuer vos consommations énergétiques liées à votre logement. Ils adaptent leurs propositions à votre budget et vous renseignent sur toutes les aides financières mobilisables (publiques, privées, nationales, régionales ou locales).

Plusieurs permanences sont mises en place sur votre Communauté de Communes. N'hésitez pas à contacter votre espace info énergie pour fixer un rendez-vous ou simplement poser vos questions par téléphone.

L'Espace Info Énergie de Soliha Vienne est cofinancé par l'ADEME et la région Nouvelle-Aquitaine. Il prodigue des conseils pratiques et délivre des informations objectives, en toute impartialité et indépendamment de tout intérêt commercial. Les conseils sont gratuits pour tous.

> Espace Info Énergie SOLIHA Vienne :
05 49 61 61 91 / soliha86@eie-na.org

UN SERVICE D'INTÉRÊT PUBLIC

Espace Info Énergie SOLIHA Vienne
17 Rue Carnot
86000 POITIERS
05 49 61 61 91 / soliha86@eie-na.org

Pour rappel l'EIE est un service gratuit, neutre et indépendant
cofinancé par l'ADEME et la région Nouvelle-Aquitaine.

BORNE ÉLECTRIQUE : UNE TARIFICATION ADAPTÉE AU TYPE DE CHARGE

Le réseau ALTERBASE86 permet aux clients de recharger leurs véhicules électriques ou hybrides en libre service, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, grâce à un badge dédié.

Les bornes sont équipées de prises pour charge normale (3 kVA) et pour charge accélérée (< 22 kVA), et sont accessibles à tous : particuliers, collectivité, professionnels, etc.

La nouvelle tarification est calculée en fonction du type de véhicule, du type de prise utilisée et du niveau de charge du véhicule. Plusieurs modes de règlement sont mis à disposition des clients sur le site de SORÉGIES : par carte bancaire ou par prélèvement automatique mensuel (carte bancaire ou SEPA).

Recharge < 8 kW	HT	TTC
7h00-22h00	0,83 €/heure	1 €/heure
22h00-7h00 <i>Prix plafonné (1)</i>	5 €	6 €
Recharge > 8 kW	HT	TTC
7h00-22h00	2,50 €/heure	3 €/heure
22h00-7h00 <i>Prix plafonné (1)</i>	5 €	6 €



Le temps facturé est calculé entre le début et la fin de connexion à la borne de recharge (et non au temps de charge du véhicule). Il est facturé à la seconde.

Avantage pour les utilisateurs : la mise en place d'une tarification non plafonnée en journée permet un libre accès à tout le monde afin qu'un seul véhicule ne monopolise pas la même borne sur une période importante.

Rendez-vous sur le site <http://www.alterbase86.soregies.fr> pour connaître l'ensemble des bornes disponibles, qui vous permettront de vous déplacer et recharger facilement votre véhicule dans le département de la Vienne.

www.soregies.fr

Recharge avec une puissance < 8 kW ou > 8 kW ?

Plus la puissance de recharge du véhicule est importante, plus la durée de rechargement est courte.

La puissance de recharge dépend du type de véhicule et du niveau de charge de celui-ci. La puissance facturée correspond à la puissance maximale utilisée à chaque recharge. Celle-ci sera précisée systématiquement sur votre facture.

Si vous utilisez ce type de prise pour recharger votre véhicule, votre recharge se fait systématiquement en < 8 kW.

Autres frais	HT	TTC
Mise à disposition d'un badge	8,33 €	10 €
Frais de réactivation de compte (2)	16,67 €	20 €

(1) Le prix de l'heure est identique sur l'ensemble des plages horaires ; il est plafonné à 6 € TTC. Exemple recharge < 8 kW après 22h00 : "Je charge mon véhicule 2h00, je paie 2 €", "Je charge mon véhicule 8h00, je paie 6 €".
(2) suite désactivation du compte dans le cas d'une suspension pour non-paiement, pour non respect des conditions d'utilisation du service ou à la demande du client

LE CHÈQUE ÉNERGIE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le chèque énergie remplace le Tarif de Première Nécessité (TPN électricité) et le Tarif Spécial de Solidarité (TSS gaz).

Vous êtes concerné ? Dès décembre 2017, SOREGIES, fournisseur d'électricité sur notre commune, vous a adressé un courrier vous informant de ce dispositif et des modalités d'application.

Le chèque énergie vous est attribué selon vos ressources et la composition de votre famille (sur la base des informations transmises par les services fiscaux), il vous est automatiquement envoyé. Vous n'avez aucune démarche à faire.

Vous pouvez l'utiliser pour payer vos factures d'électricité et/ou de gaz, ainsi que certains de vos travaux de rénovation énergétique

Comment l'utiliser ?

- Soit en ligne sur : www.chequenergie.gouv.fr

- Soit par courrier, accompagné d'une photocopie de votre facture SOREGIES à l'adresse suivante :

78 av Jacques Cœur - CS 10000 86068 POITIERS CEDEX 9 - 05 49 44 79 00

Astuces

- Choisissez plutôt la démarche en ligne,
- N'attendez pas de recevoir votre facture pour envoyer votre chèque à SOREGIES,
- Dès votre première démarche en ligne, vous pouvez demander la déduction du montant de votre chèque sur vos factures d'énergie des années à venir.

Besoin d'aide sur le chèque énergie ?

www.chequenergie.gouv.fr ou 0805 204 805

Vous êtes bénéficiaire du chèque énergie ?

Transmettez votre attestation à SOREGIES qui prend en charge :

- Les frais de mise en service et d'enregistrement du contrat lors de l'installation dans un logement,
- 80 % des frais de coupure et de rétablissement de l'énergie suite à un défaut de paiement.

L'ENVOI



MISSIONS
1 heure, 1 journée, 1 semaine,
1 mois, ou plus
L'ENVOI S'OCCUPE DE TOUT !



Besoin d'un coup de main pour votre foyer, votre jardin ?

- Ménage *
- Repassage *
- Garde d'enfants de + de 3 ans *
- Jardinage *
- Bricolage (peinture,...)
- Déménagement
- Manutention

Déduction fiscale ou crédit d'impôts de 50 % sous conditions

Besoin de personnel temporaire pour votre entreprise, association, collectivité ?

- Nettoyage de locaux
- Espaces verts
- Aide administrative
- Restauration
- Service cantine et garderie
- Activités périscolaires
- Aide en classes de maternelle
- Ripage
- Tenue de déchetterie

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

L'Envol vous propose des missions de travail et en parallèle un accompagnement dans votre projet professionnel.

Contactez-nous !

Accueil physique : 8h30-12h30 et 13h30-16h30 du lundi au vendredi (jeudi 8h30-12h30)

Accueil téléphonique : 8h30-12h30 et 13h30-17h30 du lundi au vendredi

10 Grand Rue - 86240 SMARVES

05 49 88 91 29

www.lenvol86.fr

ai@lenvol86.fr



Tarifs de location salle des fêtes « René Taudière »

Semaine du Lundi au vendredi	Début location	Fin location	Hall		Petite salle		Grande salle		Ensemble	
			Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver	Eté	Hiver
	jour ouvré 8h	jour ouvré 19h	42,00 €	53,00 €	53,00 €	63,00 €	95,00 €	126,00 €	116,00 €	147,00 €
	jour ouvré 1 16h	jour ouvré 2 8h	63,00 €	79,00 €	79,00 €	95,00 €	142,00 €	189,00 €	168,00 €	221,00 €
	jour ouvré 1 16h	jour ouvré 3 8h	95,00 €	105,00 €	105,00 €	142,00 €	210,00 €	284,00 €	252,00 €	331,00 €

WE et Jours fériés du vendredi 16h au mardi 8h	vendredi 16h	samedi 8h	21,00 €	27,00 €	42,00 €	53,00 €	79,00 €	100,00 €	90,00 €	116,00 €
	vendredi 9h	samedi 8h	32,00 €	42,00 €	63,00 €	79,00 €	116,00 €	147,00 €	137,00 €	174,00 €
	samedi 9h	dimanche 8h	32,00 €	42,00 €	63,00 €	79,00 €	116,00 €	147,00 €	137,00 €	174,00 €
	dimanche 9h	lundi 8h	32,00 €	42,00 €	63,00 €	79,00 €	116,00 €	147,00 €	137,00 €	174,00 €
	vendredi 16h	dimanche 8h	53,00 €	68,00 €	105,00 €	131,00 €	189,00 €	252,00 €	226,00 €	284,00 €
	samedi 9h	lundi 8h	84,00 €	95,00 €	126,00 €	158,00 €	231,00 €	294,00 €	268,00 €	342,00 €
	dimanche 9h	mardi 8h	84,00 €	95,00 €	126,00 €	158,00 €	231,00 €	294,00 €	268,00 €	342,00 €
	vendredi 16h	lundi 8h	84,00 €	105,00 €	163,00 €	205,00 €	305,00 €	389,00 €	357,00 €	452,00 €
	samedi 9h	mardi 8h	95,00 €	121,00 €	189,00 €	237,00 €	342,00 €	441,00 €	405,00 €	510,00 €
	vendredi 16h	mardi 8h	116,00 €	153,00 €	231,00 €	294,00 €	420,00 €	541,00 €	494,00 €	620,00 €

S'adresser à la mairie pour toutes informations et réservations.

	Hall avec cuisine	Petite salle avec cuisine	Grande Salle Avec cuisine	Ensemble
MENAGE	40,00 €	60,00 €	80,00 €	100,00 €
Location de vaisselle	Jusqu'à 100 couverts = 30 €		De 100 à 200 couverts = 60 € Gratuit pour les associations locales	
2 CAUTIONS OBLIGATOIRES		Caution de 750 €	Caution ménage = 200 €	

Préciser + 50% pour les personnes hors communes. Hall compris dans toutes locations.

DÉTENTE FLEURÉENNE

8 erreurs se sont glissées entre ces deux photos. Lesquelles ?



Localisez ces cinq photos prises à Fleuré.

1-



2-



3-



4-



5-



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

JANVIER

Samedi 5 AG Club de l'amitié
 Samedi 12 Vœux du maire à 18h30
 Vendredi 18 Concours de belote (Club de l'amitié) à 14h

FÉVRIER

Vendredi 1 AG UFGAC à 18h30
 Dimanche 10 Loto (APE) à 14h
 Samedi 23 Repas du CCAS à 12h

MARS

Dimanche 3 Carnaval (Point Jeunes)
 Dimanche 10 Randonnée pédestre (Comité d'animation)
 Vendredi 15 Accueil des nouveaux habitants
 Dimanche 17 Banquet (ACCA)
 Vendredi 22 Concours de belote (Club de l'amitié)
 Mardi 26 AG des donneurs de sang à 20h30

AVRIL

Judi 4 Collecte de sang (Donneurs de sang)
 Samedi 6 Loto (FCF)
 Lundi 22 Chasse aux œufs (Point Jeunes)
 Dimanche 28 Vide grenier (APE)

MAI

Samedi 4 Soirée Africaine (Point Jeunes)
 Mercredi 8 Commémoration et repas (UFGAC)
 Dimanche 26 Élections Européennes

JUIN

Dimanche 2 Barbecue (ACCA)
 Lundi 10 Thé dansant (UFGAC)
 Samedi 15 Ronde Fleuréenne (club de randonnée)
 Vendredi 21 Concours de belote (Club de l'amitié)
 Samedi 22 Fête de la musique (Point Jeunes)
 Vendredi 28 AG ACCA à 18h
 Samedi 29 Fête de l'école (APE)

JUILLET

Samedi 6 Les Fleuréades (CAF)
 Mercredi 31 Collecte de sang (Donneurs de sang)

AOÛT

Dimanche 25 Méchoui (UFGAC)

SEPTEMBRE

Vendredi 20 Concours de belote (Club de l'amitié)

NOVEMBRE

Samedi 2 Dîner dansant (FCF)
 Lundi 11 Commémoration
 Dimanche 17 Vide ta chambre (APE)

DÉCEMBRE

Dimanche 8 Marché de Noël (CAF)

SOLUTIONS

Les 8 erreurs : 1 - grillage au premier plan ; 2 - drapeaux sur la façade de mairie ; 3 - lucarne sur le toit ; 4 - borne incendie ; 5 - cheminée de la poste ; 6 - enseigne de la Poste ; 7 - plaques signalétiques de la poste de la Poste ; 8 - porte drapeaux de la Poste
 Les 5 photos : 1 - La gare ; 2 - Le long du chemin blanc ; 3 - Centre Bourg Route de Poitiers ; 4 - Pierre Napoléon (chemin du stade) ; 5 - Tenaigre.

4, RUE DU CHEMIN VERT - 86340 FLEURÉ



**FLORENT
ENECHAULT**

TERRASSEMENT - TRAVAUX PUBLICS

Tél. : 06 81 05 16 87 . Fax : 05 49 01 75 16

sarlsechaultflorent@bbox.fr



sofams

Agencement Magasin - Cuisine
 Mobilier Hôtelier et Résidence Loisir



Parc d'Anthyllis - RN 147 - 86340 FLEURÉ
 Tél. 05 49 42 25 50 - Fax 05 49 42 25 55
 Mail : info@sofams.com

Monsieur Vivian Perroches, maire, et son conseil municipal
vous convient à la cérémonie des vœux qui aura lieu

le Samedi 12 janvier 2019

À partir de 18h30 - Salle René Taudière

Numéros utiles

Services	Jours d'ouverture	Horaires	Observations	Tel
Mairie	Du lundi au vendredi	13h30 - 17h30		05 49 42 60 15
Poste	Du lundi au vendredi	14h - 16h30	Fermé le samedi	3631
Bibliothèque	Mercredi Vendredi Samedi	14h - 18h 17h - 18h30 10h - 12h		05 49 45 07 24
Ecole	Du lundi au vendredi Mercredi	8h50 - 15h45 8h50 - 12h		05 49 59 19 53
Garderie	Du lundi au vendredi	7h15 - 8h50 15h45 - 18h30	Fermé le mercredi A.M.	05 49 42 03 26
Déchetterie	Lundi Vendredi Samedi	9 h - 12h 14h - 18 h (été) 9h - 12 h et 14h -18h (été)	14h - 17 h (hiver) 9h - 12 h et 14h -17h (hiver)	

Numéros d'urgences



05 49 38 50 50

**N°de garde
médicale**

permanence et week-end



0810 50 50 50

**Dépannage
Sorégies**

(problèmes de réseaux
électriques et gaz)



18



05 49 61 16 90

**Dépannage
Eaux de Vienne**

En cas de besoin

Cartes de crédits perdues ou volées

0 892 705 705

Opposition chèquiers

0 892 683 208

Info escroqueries

0 811 020 217